

c/ Bosch i Gimpera, 6-10
08034 Barcelona

Année scolaire 2025/2026
N° de Séance : 4

Procès-verbal du Conseil d'établissement Séance du 15 avril 2026

Présents :

Membres à voix consultative :

Renaud Le Berre, Conseiller consulaire
Philippe Ogonowski, Conseiller consulaire
Chloé Martin, Agent comptable secondaire des lycées français d'Espagne

Membres de droit :

Laure Bertat, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle adjoint, en visioconférence
Anne-Laure Martorell, Provisseure
Sébastien Pelletant, Secrétaire général
Matthias Bihel, Provisseur adjoint du lycée
Anne-Sophie Vallier-Gay, Provisseure adjointe du collège
Karine Essel, Directrice de l'école élémentaire
Anne-Sophie Lepoutre, Directrice de l'école maternelle
Elisabeth Guiboud-Ribaud, CPE du lycée

Personnels d'enseignement, d'éducation et de surveillance :

Estrella Gorjon
Alexandre Magot
Gilles Mathis
Ariadna Puig
Caroline Soulat
Lorraine Renaux

Personnels administratifs et de service :

Marianne Waffelaert
Céline Marin

Parents :

Janna Sabata
Catherine Gatignol Edrey
Hélène Monnard Leroy
Eva Blazquez

Elèves :

Juliette Hurst
Eshan Ghazanfar

Invités :

Lola Puigdengolas, élève de collège

Excusés :

Olivier Da Silva, Consul Général de France
Pascal Bourbon, Conseiller consulaire
Baudouin de Marcellus, Conseiller consulaire
Ana Saint-Dizier, Conseiller consulaire
Sabri Khelif, parent d'élève, ALI

Ouverture de la séance

Le quorum est atteint (22 votants présents), le Conseil peut siéger valablement.

Monsieur Pelletant est désigné secrétaire de séance.

1. Approbation des procès-verbaux

- **PV du 26 janvier 2026:** Approuvé à l'unanimité. La Présidente souligne le caractère exceptionnel de la longueur du document (9 pages) dû aux enjeux stratégiques de cette séance, tout en rappelant la nécessité de revenir à des formats plus concis (4-5 pages).
- **PV du 11 février 2026:** Approuvé à l'unanimité. Remerciements adressés à M. Bihel et à l'association des parents d'élèves pour la rédaction.

2. Préparation de la rentrée 2026

Mme la Provisure expose la situation actuelle, tout en précisant que le calendrier initialement prévu a subi un léger décalage en raison de l'implication de l'établissement dans les événements liés au « J-100 du Tour de France ».

Perspectives au Second Degré (Collège/Lycée)

Mme Martorell mène actuellement des entretiens individuels avec chaque coordonnateur de discipline.

- **Méthodologie :** Comparaison des prévisions chiffrées de la Direction et des retours terrain des équipes pédagogiques.
- **Objectif :** Maintenir une haute qualité d'enseignement malgré un budget contraint. À ce jour, les effectifs semblent stables au secondaire.

Situation au Premier Degré (Maternelle/Élémentaire)

Une baisse d'effectifs est confirmée, s'inscrivant dans une tendance régionale (similaire à Lisbonne ou Madrid).

- **Données chiffrées :** L'hypothèse basse table sur une perte nette de **75 à 80 élèves**.
- **Impact structurel :** Cela pourrait entraîner la fermeture de **deux classes en élémentaire** et **une classe en maternelle**.
- **Nuances :** Ces chiffres sont provisoires. Les dossiers d'inscription « en cours » ou « DPI non payés » ne sont pas encore comptabilisés. La Direction note une hausse des visites de l'établissement, signe d'une attractivité qui pourrait se concrétiser d'ici juin.

Déclaration liminaire

Madame Monnard a donné lecture d'une déclaration exprimant les griefs des familles :

- **Injustice financière :** Dénonciation du transfert de charge du déficit des retraites des fonctionnaires français (pensions civiles) sur les frais de scolarité. L'APE qualifie cette mesure d'aberration économique et d'injustice sociale.
- **Attractivité et concurrence :** Inquiétude face à la perte d'élèves en classe de 3^{ème} et 2^{nde} au profit d'établissements concurrents (Saint-Georges, Montessori) ou de cursus locaux (Bachibac) offrant des emplois du temps moins lourds.
- **Diplomatie :** Regret face à la lenteur des avancées concernant la reconnaissance des notes du baccalauréat par les autorités espagnoles (Andalousie et Catalogne).

3. Questions matérielles et financières

Présentation des résultats financiers par M. Pelletant, Secrétaire général et l'agent comptable, Mme Chloé Martin.

Compte financier :

Les résultats financiers de l'exercice 2025 sont co-présentés par M. Pelletant, Secrétaire général, et l'Agent comptable secondaire, Mme Chloé Martin. L'exercice s'est déroulé dans un contexte marqué par l'anticipation du transfert des charges des pensions civiles, la poursuite du projet immobilier et une politique stricte de rationalisation budgétaire initiée dès 2023.

Analyse de l'exercice 2025 et clôture comptable

L'exercice 2025 se termine avec des résultats positifs, l'établissement ayant bien réagi au « freinage » budgétaire enclenché dès juin 2025. L'objectif était de pouvoir anticipé la problématique des pensions civiles (nouvelle charge de

près de 1,2M€ en 2026, qui passera à 1,6M€ à compter de 2027), limiter l'impact de la baisse des effectifs, et favoriser le financement du projet immobilier.

- **Effectifs** : contrairement à l'érosion continue constatée en 2024, l'année 2025 affiche une stabilisation relative avec **2 756 élèves** inscrits en fin d'exercice (au moment du conseil). L'ajustement budgétaire pour la rentrée suivante a été calculé prudemment sur une base de 2 715 élèves.
- **Résultat de l'exercice** : L'exercice se clôture sur un résultat « réel » excédentaire (flux non budgétaires compris) d'environ 912 000 €. La capacité d'autofinancement (CAF) dépasse quant à elle les 2 millions d'euros.
- **Masse salariale** : contenue sous la barre des 10 millions d'euros (9,77 M€), la masse salariale des personnels de droit local (PDL) demeure maîtrisée. Elle reste cependant jugée trop élevée par l'AEFE au regard de la perte globale de 300 élèves subie par l'établissement depuis 2019. La baisse programmée des personnels détachés (92 postes actuels, avec la suppression de 4 ETP au secondaire en 2025) entraîne un basculement mécanique vers des contrats de droit local. Les coûts liés aux remplacements et les effets de l'inflation compliquent également cette équation.
- **Régularisation technique du Fonds de Roulement** : suivant les directives de l'agent comptable principal de l'AEFE (Nantes), le compte 541 (flux non budgétaires entre les EGD et l'AEFE mis en place depuis le décret de 2012) a été intégralement apuré au 31/12/2025. Cette écriture technique met fin à un fonds de roulement théorique artificiel qui approchait les 30 millions d'euros. Le fonds de roulement réel s'établit désormais sainement à **6 419 707,19 €**.
- **Trésorerie** : Grâce au « freinage » budgétaire initié par la Direction dès juin 2025, notamment en investissement (pour anticiper le transfert de charges des pensions civiles), l'établissement dégage une variation de trésorerie positive de +1,7 million d'euros. Au 31 décembre 2025, la trésorerie s'élève ainsi à **6,7 millions d'euros**, offrant un matelas de sécurité indispensable pour aborder les exercices complexes à venir (2026 et 2027).

Investissements et Immobilier

Bien que globalement réduits en 2025 pour préserver la trésorerie, les investissements majeurs de l'exercice se sont concentrés sur :

- Les infrastructures informatiques et équipements pédagogiques.
- Les travaux de sécurité incendie et de développement durable.
- **Projet de restauration** : Une étape majeure a été franchie en janvier 2026 avec le dépôt officiel de la demande de permis de construire.

Modifications budgétaires (BI 2026)

Le Budget Initial (BI) pour l'année 2026, présenté après deux reports, conserve son statut de document prévisionnel. Les ajustements face aux réalités de l'année en cours se feront au travers de deux budgets rectificatifs programmés réglementairement en cours d'année (avril et septembre).

Échanges sur l'attractivité et le Marketing Éducatif

Une large partie des débats a porté sur la baisse progressive des effectifs et notamment ceux issus des familles espagnoles. Plusieurs membres ont confirmé l'intérêt de :

- Opérer une analyse marketing (marché de l'éducation sur Barcelone et positionnement du LFB dans ce contexte très concurrentiel)
- Développer une stratégie de communication qui s'appuiera sur l'analyse marketing.
- Mieux valoriser et promouvoir les spécificités et l'excellence pédagogique du LFB auprès des familles locales espagnoles pour faire face à la concurrence internationale accrue à Barcelone.

Formation continue :

Le Conseil prend connaissance des éléments relatifs au plan de formation des personnels. L'établissement participe activement aux dispositifs de formation continue de la zone Europe Ibérique, complétés par des formations locales.

- Les dépenses dédiées restent importantes et traduisent la volonté de l'établissement de maintenir un haut niveau de qualité d'accompagnement des équipes.
- **Points de vigilance** : Les échanges ont mis en lumière les difficultés logistiques de remplacement des personnels lorsqu'ils sont en formation.
- **Priorités thématiques** : Le Conseil rappelle la nécessité de poursuivre l'effort de formation axé sur la prévention du harcèlement, les risques psychosociaux (RPS), les protocoles d'égalité, ainsi que sur les enjeux éducatifs contemporains.

➤ **Vote du COFI 2025 :**

- 13 pour
- 0 contre
- 8 abstentions

Voyages pédagogiques, contrats et conventions

Un nouveau voyage est présenté au Conseil d'établissement, au titre de l'année scolaire 2026-2027 :

- Voyage à Londres pour les Terminales 8 (BFI), prévu en septembre 2026 et piloté par Mme THIERCY. Le coût par élève est estimé à 750 € pour un coût total du voyage de 21 750 €.

➤ **Voyage adopté à l'unanimité**

4. Questions diverses

- Portable au collège : il était prévu une réunion avec un prestataire proposant une application permettant de « bloquer » les téléphones des élèves. Cependant la présentation n'a pu se faire, le prestataire ne s'étant pas présenté
- Lutte contre la triche : sentiment d'impunité et d'injustice de la part des élèves qui ne trichent pas. 5 élèves ont été pris sur le fait et se sont vus appliquer des sanctions.
- Pronote 1^{ère} / Terminale : la question de l'affichage des moyennes de classe et du classement de l'élève se pose à nouveau, les parents souhaitant que ces éléments soient à nouveau disponibles. La Direction indique à nouveau qu'il est privilégié le bien-être des élèves et que ces informations sont susceptibles de créer un stress jugé inutile.

Afin de ne pas surcharger le Conseil d'Établissement, plusieurs points techniques et pédagogiques spécifiques au secondaire sont renvoyés à un **Conseil du Second Degré dédié** :

- La révision et l'ajustement du règlement intérieur.
- L'avancement de la préparation de la rentrée 2026 pour le collège et le lycée.

La date précise de la tenue de ce conseil spécifique du second degré sera fixée ce vendredi.

Clôture de la séance

En conclusion, les membres du conseil s'accordent sur le triple impératif de poursuivre les efforts de maîtrise budgétaire, de préserver l'excellence pédagogique et de renforcer sans tarder l'attractivité du LFB dans un contexte concurrentiel accru. Madame la Proviseure rappelle que l'établissement demeure financièrement solide malgré la complexité ambiante et remercie chaleureusement l'ensemble des équipes pour leur mobilisation quotidienne.

Après avoir rappelé la tenue prochaine d'une nouvelle session du conseil d'établissement, la Proviseure invite les membres qui le souhaitent à partager un moment convivial à l'issue de la réunion.

La séance est levée à 21h30

La Proviseure

la/le secrétaire adjoint de séance

DÉCLARATION LIMINAIRE

Association des Parents d'Élèves (APE)
Conseil d'Établissement — Lycée Français de Barcelone
Printemps 2026

Madame la Proviseure, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Établissement,

Nous nous retrouvons ce soir dans un contexte que nous avons qualifié, lors du Conseil d'Établissement du 26 janvier dernier, de **crise structurelle**. Quatre mois ont passé — quatre mois pendant lesquels les décisions budgétaires imposées au réseau AEFE ont continué de produire leurs effets sur notre établissement, sur nos familles, sur nos personnels. Notre déclaration d'aujourd'hui s'ancre dans cette continuité et dans les engagements pris en séance.

1. Frais de scolarité : un cap difficile à tenir, une vigilance indispensable

Lors du CE du 26 janvier 2026, nous avons voté — la majorité d'entre nous contre — une hausse des frais de scolarité de **+9,5 %** pour l'année 2026-2027. Nous avons pris acte des explications de la Direction sur les deux facteurs ayant conduit à cette révision par rapport aux +7,5 % annoncés en octobre 2025 : la volatilité des effectifs et le transfert de la part patronale des pensions civiles, estimé à **1,2 M€ pour 2026 (35 %) et 1,6 M€ dès 2027 (50 %)**.

Nous avons entendu la Direction reconnaître que cette augmentation ne suffit pas à équilibrer l'exercice 2026 — appliquée seulement sur quatre mois, elle ne peut produire son plein effet qu'en 2027 — et que le déficit prévisionnel de l'exercice s'établit désormais autour de **-1,1 M€**, après la suppression inattendue de l'AFT de 500 000 €.

Notre inquiétude centrale reste la même : une hausse tarifaire aussi brutale, dans un contexte de dégradation perçue de l'offre au sein du réseau, risque d'enclencher une spirale d'érosion des effectifs — dont chaque tranche de 100 élèves représente environ 800 000 € de recettes en

moins selon les propres projections de la Direction. Nous demandons un **suivi mensuel de l'évolution des inscriptions pour la rentrée 2026-2027**, avec communication aux représentants de parents dès le BR1.

La question des manuels et fournitures

Lors du CE de janvier, les familles ont soulevé la question du coût des manuels et fournitures scolaires, pouvant atteindre **jusqu'à 450 € par an et par enfant**. La Direction a indiqué qu'un travail était engagé avec les équipes disciplinaires pour anticiper et rationaliser ces besoins. **Nous attendons un bilan concret de ce travail à ce conseil, et demandons qu'il soit présenté avant la communication des listes aux familles pour la rentrée 2026-2027.**

2. Budget 2026 : transparence, suivi et utilisation de la trésorerie

Le budget initial 2026 a été voté contre l'avis de la majorité du CE (12 contre, 4 abstentions, 8 pour). Nous prenons acte de l'effort de transparence réalisé par la Direction dans la présentation des flux, y compris les flux non budgétaires sortants qui dépassent désormais **7,6 M€**, parmi lesquels la PRRD (4,1 M€) et la nouvelle contribution aux pensions civiles (1,15 M€).

Points de vigilance sur lesquels nous demandons un point d'avancement à ce CE :

- ▶ **Trésorerie** : quelle est son niveau réel au 31 mars 2026, après début d'absorption du déficit 2026 ? La trésorerie était identifiée comme le principal amortisseur du déficit prévu.
- ▶ **AFT et subvention immobilière** : la subvention globale de ~1 M€ pour le projet de restauration est-elle toujours attendue ? Quel est l'état du dialogue avec l'AEFE sur l'accompagnement financier 2027-2028 ?
- ▶ **BR1 2026** : quand sera-t-il présenté au CE ? L'ajustement de la masse salariale de -500 000 € évoqué sera-t-il bien intégré ?
- ▶ **Marketing** : la charge de 70-80 000 € évoquée pour la stratégie de communication a-t-elle été confirmée par le dialogue de gestion avec l'AEFE ? Quelles actions sont déjà engagées ?

3. Pensions civiles : un combat à poursuivre collectivement

La cause de la dégradation budgétaire que nous vivons est connue et documentée. Elle a été nommée lors du CE de janvier par la Direction elle-même : c'est une **décision politique** de transfert de charge imposée à l'AEFE et à ses EGD. La part patronale des pensions civiles transférée correspond pour l'essentiel à une **surcotation** destinée à combler le déficit du régime de retraite des fonctionnaires français — et non à financer des droits supplémentaires pour les enseignants. Son taux atteint **82 %**, contre 16 % pour un taux de cotisation employeur normal.

Nous nous associons pleinement à la démarche de la députée Nathalie Coggia, qui a interpellé le ministre de l'Éducation nationale le 10 avril 2026 pour exiger une correction structurelle. Nous rappelons notre position exprimée lors du CE de janvier : **augmenter les frais d'écologie pour payer les retraites de fonctionnaires d'État est une aberration politique et une injustice sociale.**

Nous demandons à la Direction de s'associer formellement, dans ses échanges avec l'AEFE, à la demande de **moratoire sur ce transfert de charge** et de visibilité pluriannuelle sur les tarifs — condition sine qua non pour que les familles puissent s'engager dans une relation de confiance durable avec l'établissement.

4. Effectifs et attractivité : l'enjeu vital de la rentrée 2026

Lors du CE de janvier, il a été indiqué que les effectifs prévisionnels pour septembre 2026 sont révisés à **2 715 élèves**, contre 2 765 initialement prévus, avec un risque de saturation en classe de 3e (267 élèves actuellement en 4e + 15 nouvelles demandes). En maternelle, 45 élèves seulement sont inscrits en Petite Section, signe d'un recul des entrées que la Direction attribue partiellement à la baisse de natalité et à **une concurrence accrue**, notamment de l'école Ferdinand de Lesseps dont les frais de scolarité sont inférieurs.

Sur le programme ADN

32 élèves partants et 31 accueillis — le programme fonctionne. Nous regrettons cependant l'impossibilité de repêcher des élèves sur liste complémentaire en cas de désistement. **Nous demandons qu'une réflexion soit engagée sur un mécanisme de liste d'attente plus souple, compatible avec les contraintes de calendrier.**

Sur le dossier des équivalences

La question de la perte d'élèves à partir de la 2nde, liée aux difficultés d'équivalences avec le système catalan, n'a pas encore reçu de réponse formelle de la Generalitat. Le COCAC-adjoint a confirmé qu'aucune réponse écrite n'avait été transmise. **Nous demandons un point d'avancement à ce conseil : des démarches diplomatiques complémentaires ont-elles été engagées depuis janvier ?**

5. Vie scolaire : climat, règlement intérieur et portables

Révision du règlement intérieur

La révision du règlement intérieur était en cours lors du CE de janvier, avec l'objectif d'une mise en œuvre à la rentrée 2026. **Nous demandons à être associés à ce processus de révision** et à en connaître l'état d'avancement ce soir. La Direction avait notamment mentionné la nécessité d'intégrer élèves et parents à la réflexion.

Expérimentation portable au collège

L'expérimentation « collège sans portable » a montré des résultats encourageants au 1^{er} trimestre (peu de confiscations). Des questionnaires ont été adressés aux familles pour évaluation. **Nous souhaitons disposer des résultats de cette enquête à ce conseil**, afin que la communauté puisse se prononcer collectivement sur la suite à donner — en particulier la piste de désactivation via QR code évoquée par des parents lors de la dernière séance.

Cyberharcèlement et intolérance

Nous prenons acte des procédures mises en place et des actions pédagogiques engagées (lutte contre les incivilités, renforcement de la tolérance, mobilisation du CESCE). Nous réaffirmons l'importance d'une communication claire aux familles sur les procédures disciplinaires et leurs fondements pédagogiques, conformément aux trois principes rappelés en janvier : *individualisation, proportionnalité, respect du contradictoire*.

6. Modulos : état d'avancement des démarches

En janvier, il a été indiqué que quatre établissements scolaires étrangers de Barcelone (français, allemand, italien et suisse) avaient adressé un courrier technique aux autorités catalanes, dont la bonne réception avait

été confirmée sans retour de fond à ce jour. Les ambassades menaient en parallèle des actions par voie diplomatique.

Nous demandons un point précis sur l'avancement de ce dossier : y a-t-il eu une réponse des autorités catalanes depuis janvier ? Quelles sont les prochaines étapes envisagées ? L'enjeu est direct pour les familles concernées, dont les enfants fréquentent ces activités périscolaires.

7. Projet de restauration : un signal positif à conforter

Le dépôt du permis de construire, annoncé en séance de janvier, constitue un jalon important. Nous souhaitons que ce projet reste une priorité pour l'attractivité de l'établissement, même dans un contexte de contrainte budgétaire. Comme l'ont rappelé les représentants SNES-FSU, **suspendre tout investissement en période de difficulté budgétaire serait contre-productif** : c'est précisément maintenant que l'établissement doit démontrer sa capacité à se projeter.

Nous demandons une mise à jour du calendrier prévisionnel : instruction du permis, appel d'offres, démarrage des travaux (été 2027 ?), et confirmation du soutien financier de l'AEFE sur ce dossier.

NOS DEMANDES FORMELLES

1

Suivi mensuel des inscriptions 2026-2027 : communication aux représentants de parents dès le BR1 et alerte dès un écart significatif par rapport aux 2 715 élèves prévus.

2

Bilan du travail sur les manuels et fournitures : présentation avant envoi des listes aux familles pour la rentrée 2026-2027.

3

Point de trésorerie au 31 mars 2026 : niveau réel, état de la subvention immobilière et calendrier du BR1.

4

Résultats de l'enquête sur l'expérimentation portable : pour permettre une décision éclairée de la communauté sur la suite.

5

Association des parents à la révision du règlement intérieur : calendrier et modalités de consultation.

6

Point précis sur le dossier Modulos : réponse des autorités catalanes et prochaines étapes diplomatiques.

7

Mise à jour du calendrier du projet de restauration : instruction du permis, appel d'offres, financement AEFE confirmé ou non.

8

Moratoire sur le transfert des pensions civiles : demande que la Direction relaye formellement cette position auprès de l'AEFE.

Notre engagement au sein de ce Conseil d'Établissement est total : nous voulons contribuer à des solutions, pas seulement pointer des problèmes. Le LFB est un établissement remarquable, et c'est précisément parce que nous y croyons que nous refusons de le voir fragilisé par des décisions qui lui sont imposées de l'extérieur. Nous comptons sur ce conseil pour avancer ensemble, avec la transparence et la concertation que nos familles sont en droit d'attendre.

L'Association des Parents d'Élèves (APE)

Lycée Français de Barcelone — Printemps 2026